

*DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence*

*Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION*

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-huit et le douze du mois de décembre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le cinq du mois de décembre 2018, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Année 2018
Séance du 12 décembre 2018**

N° 22

**Objet : Lancement de
l'opération « Famille Zéro
Déchets 2 » et demande de
subventions**

Est nommée secrétaire de séance : Emmanuelle MARTIN

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Jean-Louis, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BREMOND Danièle, CASA Chantal, CAZERES Benoit, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DEORSOLA Jean Paul, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FIAERT Claude, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLSI Philip, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 26), PAUL Gérard, PAUL Gilles, POULEAU Philippe (à partir du rapport n° 10), PRIMITERRA Geneviève, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Était suppléé :

RONDEAU Daniel a donné pouvoir à KARCHE Jean Pierre

Etaient représentés :

AUBERT Serge a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
AYMES Bernard a donné pouvoir à BLANC Michel
BRUN Patricia a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
CAREL Serge a donné pouvoir à AILHAUD Régine
CHATARD Gilles a donné pouvoir à FONTAINE Sonia
DOMENGE Eliane a donné pouvoir à VILLARON Bruno
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à COMBE Gérard
JULIEN Jacques a donné pouvoir à BAILLE Denis
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à PAUL Gilles
MAZAL Ambroise a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n° 25)
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à SUZOR Pierre
POULEAU Philippe a donné pouvoir à MARTIN Emmanuelle (jusqu'au rapport n° 09)

Etaient excusés :

AILLAUD Jean Pierre	MAGAUD Marie José
AILLAUD Sylvie	MUNOZ MALDONADO Julien
AUZET Guy	PAYAN Claude
BALIQUE François	REBOUL Childéric
BARTOLINI Bernard	ROCHAT Jacques,
BAUDOUI MAUREL Marie Anne	SERRA Victor
BOURJAC Jean Marie	SEVENIER Jean,
DE VALCKENAERE Gilles	THONATTE Lionel
FERAUD Maryline	TONELLI Corinne
GRAVIERE Remy	URQUIZAR Danièle

REÇU EN PREFECTURE

le 13/12/2018

Application adresse E.lespalte.com

99_DE-004-200067437-20181212-22_12122018

Monsieur Gérard PAUL, rapporteur, expose ce qui suit :

Provence Alpes Agglomération (PAA) dispose de la compétence « Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés », depuis sa création au 1/01/2017. A ce titre, en parallèle de nombreuses actions dans ce domaine, PAA a souhaité adhérer en 2017 au dispositif « Territoire Zéro Gaspillage Zéro Déchet » (TZGZD).

Dans le cadre de ce programme « Territoire Zéro Gaspillage Zéro Déchet » (TZGZD), une opération « Familles Zéro Déchet » a été menée en 2017/2018 sur le territoire Moyenne Durance.

Devant le succès rencontré par cette opération, et dans le cadre de l'extension du TZGZD à l'ensemble du territoire de PAA, il est prévu de renouveler cette opération fin 2018 et courant 2019, désormais sur le bassin Dignois, pendant 8 mois.

L'opération consiste ainsi à recruter environ 40 foyers témoins, « familles », qui s'engageront dans une démarche codifiée de réduction des déchets.

Afin de mener à bien des phases d'autodiagnostic, puis de pesées permettant d'aboutir à des indicateurs qualitatifs et quantitatifs pertinents, ces familles sont prévues d'être accompagnées par PAA et un prestataire (association GESPER lors de la première édition). Cet accompagnement se traduisant au travers de multiples actions (dotations en composteur et peson, ateliers sur diverses thématiques, moments forts, rencontres, communication...).

Le coût estimatif s'élève à 40 000 Euros HT, comme détaillé en annexe, et l'ADEME sera sollicitée aux fins de subvention (pour mémoire, la première opération a été soutenue par l'ADEME à hauteur de 50%).

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES				
Principaux postes de dépenses	Montant en €	Cochez la case, précisez le taux de TVA		
		HT	TTC	Taux
FONCTIONNEMENT				
Directement et exclusivement liées au projet :				
PROJET DÉFI FAMILLES ZÉRO DÉCHET				
<i>DEPENSES DE PERSONNEL PRESTATAIRE EXTERIEUR</i>				
<i>Coordination du projet prestataire</i>	2 600	X		
<i>Mobilisation des familles</i>	2 300	X		
<i>Organisation (x14) et animation (x7) des ateliers</i>	4 200	X		

REÇU EN PREFECTURE

le 13/12/2018

Application apprise E. lepalme.com

99_DE-004-200067437-20181212-22_12122018

<i>familles</i>				
<i>Organisation et animation apéro tchatte (x3)</i>	1 600	X		
<i>Organisation de la soirée de lancement, du pique-nique zéro déchet, de la gratiféria, de la soirée ciné, de la soirée conférence et de la soirée de clôture</i>	7 000	X		
DEPLACEMENTS, COMMUNICATION, FORMATION, ...				
<i>Intervenants pour animation des ateliers</i>	2 600	X		
<i>Intervenant pour Conférence</i>	2 000	X		
<i>Ciné Zéro Déchet – Droit de projection + Salle + Intervenant</i>	4 200			
<i>Création et animation des outils de communication (site internet, page Facebook, newsletter)</i>	2 000	X		
<i>Nom de domaine & hébergement de site internet – OVH</i>	72	X		
PROJET DÉFI COMMERCES ZÉRO DÉCHET				
DEPENSES DE PERSONNEL PRESTATAIRE EXTERIEUR				
<i>Inventaire des acteurs zéro déchet</i>	1 800	X		
DEPLACEMENTS, COMMUNICATION, FORMATION, ...				
<i>Fond de carte</i>	0			
<i>Macaron</i>	200	X		

REÇU EN PREFECTURE

le 13/12/2018

Application agréée E-lespata.com

99_DE-004-200067437-20181212-22_12122018

<i>Impression carte</i>	3 200	X		
PROJET DÉFI ENTREPRISES ZÉRO DÉCHET				
<i>DEPLACEMENTS, COMMUNICATION, FORMATION, ...</i>				
<i>Kit d'information complet pour entreprises</i>	1 000	X		
<i>Articles Presse « La Provence » (3 DÉFIS)</i>	0			
INVESTISSEMENTS				
Directement et exclusivement liées au projet :				
ACHAT MATERIEL				
<i>Matériel ateliers</i>	628	X		
<i>Autre (kits de bienvenue, apéritif soirée de lancement...)</i>	2 000	X		
<i>Composteurs et lombricomposteurs familles</i>	0			
MOYENS HUMAINS				
<i>Charge de personnel administrative</i> <i>10 % Elodie MARTY</i>	2 600	X		
TOTAL	40 000 € HT	X		

Il vous est demandé :

D'approuver le lancement de cette opération,

D'autoriser Madame la Présidente à effectuer toutes démarches nécessaires en vue de l'obtention des subventions auprès de l'ADEME ainsi que de tout organisme, ou institution susceptible d'apporter son concours.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



RECU EN PREFECTURE
le 13/12/2018